

Cossonay - Reportage

BPA: Bureau de la prévention des accidents

Par
Jean-Louis Genoud

Les activités du Bureau de prévention des accidents (BPA) sont multiples. Sur l'ensemble du territoire de la Suisse, dans tous les domaines où «l'accident» peut être envisagé, le BPA examine le problème, et cherche les solutions pour le résoudre. Petit survol des principales activités du BPA.

Habitat et loisirs

Dans le secteur de l'habitat et des loisirs, il met en œuvre de nombreuses mesures pour diminuer le nombre des quelques 590'000 accidents et 1400 décès annuels. Les points noirs des accidents sont les chutes, les blessures dues à des outils, appareils, débris de verre, morceaux de tôle ainsi que l'asphyxie.

Les blessures graves et les décès dus à des vices de construction ou à des

appareils techniques défectueux peuvent être évités. L'utilisateur a néanmoins une part de responsabilité, raison pour laquelle la prévention doit aussi faire connaître et encourager les comportements sûrs.

Sport

Chaque année, en Suisse, on déplore quelque 293'000 accidents de sport qui coûtent la vie à 135 personnes. Plus de deux tiers des accidents se répartissent sur dix types de sport. Les sports qui donnent lieu aux accidents les plus graves et les plus fréquents sont: le football, ski, snowboard, cyclisme, baignade et natation, ainsi que les randonnées en montagne.

Afin de réduire le nombre de tués et des blessés graves, le BPA axe son travail sur la sécurité dans les salles de sport, que les équipements de sports soient conformes aux normes, à encourager le port de l'équipement de protection.

Sécurité et plaisir ne s'excluent pas: c'est même la seule manière de tirer des bienfaits d'une activité sportive. En analysant les accidents et en collaborant avec les acteurs de la scène du sport, cela permet d'encourager la responsabilité individuelle

Sécurité routière.

Chaque année, quelque 100'000 personnes sont accidentées sur les routes suisses et 380 y laissent leur vie. Les plus menacées sont les piétons - enfants et aînés - et les cyclistes. Le comportement des jeunes conducteurs, l'alcool en tant que cause d'accident et les vitesses excessives doivent faire l'objet d'une attention particulière.

L'activité du BPA vise à améliorer l'infrastructure technique de circulation, à prévenir la conduite sous l'influence de l'alcool et d'autres substances, à faire respecter les limitations de vitesses, à augmenter le taux de comportement relatif aux

mesures de protection individuelle (ceinture de sécurité, conduite de jour feux allumés notamment), à perfectionner la technique des véhicules et optimiser les secours. Dans ce souci permanent de réduire au maximum le nombre de tués et de blessés graves, les spécialistes du BPA conseillent en particulier les autorités et les concepteurs, et travaillent en collaboration avec la police et les associations de transport.

Sécurité des produits

Savoir utiliser les produits et les appareils de manière sûre est un critère important pour prévenir les accidents, tout comme la sécurité des produits eux-mêmes. Pour garantir cette sécurité, le BPA examine les produits du point de vue de la sécurité et, le cas échéant, leur décerne le label de sécurité du BPA. A relever que le BPA est aussi l'autorité de contrôle du marché des installations et appareils électriques. ■

Christophe Leuenberger, délégué du BPA

Pour que les propositions de mesures de prévention adoptées par le BPA, que les campagnes de prévention portent leurs fruits, le BPA recherche la collaboration avec les entreprises, et les communes en particulier. A la désignation par les autorités d'un délégué, celui-ci suivra un certain nombre de cours de formation auprès du BPA et par la suite, selon les campagnes en vigueur, se chargera d'être le relais sur le territoire communal.

A Cossonay, Christophe Leuenberger, responsable du service technique, assume ce rôle depuis son engagement, il y aura bientôt cinq ans. L'occasion pour nous de faire plus ample connaissance avec son rôle de délégué BPA

Quel est votre rôle?

D'être le relais entre le BPA et les habitants. De tout mettre en œuvre lorsqu'une campagne est programmée: commander tout le matériel et veiller à ce qu'il soit correctement distribué, que l'information auprès du public de l'administration ou du

site internet soit faite dans les règles. Mais surtout de veiller aux infrastructures soient bien sécurisées pour les piétons, particulièrement pour les enfants sur le chemin de l'école. Bref, tout ce qui a trait de près ou de loin au domaine de la sécurité.

Comment sont accueillies ces campa-

gnes de prévention?

En général fort bien. Le public est attentif, et apprécie en général la petite attention qui est remise en même temps que l'information. La notion de prévention est bien ressentie.

Y-a-t-il des incidences sur votre pro-

pre fonction?

Oui, plus particulièrement dans le domaine des constructions. Les cours donnés par le BPA ont attiré mon attention sur des points de détail très importants de sécurité qui figurent dans la délivrance du permis de construire. Et qui seront contrôlés par la suite lors du permis d'habiter. *Vous est-il possible d'agir en aval d'une décision des autorités?*

Oui, de rendre attentif les autorités sur certains points, comme la largeur, la hauteur des trottoirs, par exemple. Ou de la signalisation au sol, afin de rendre la chaussée plus accessible aux personnes à mobilité réduite. Des petits détails mais qui ont souvent une grande importance sur le plan de la sécurité.

La prochaine campagne de prévention?

Actuellement, avec les beaux jours, c'est le port du casque pour les cyclistes. Mais dès le mois de juillet, ce sera la sécurité sur le chemin de l'école, affiches, dépliants, et pose de banderoles. ■



Christophe Leuenberger, responsable du service technique de la commune de Cossonay, et délégué communal auprès du BPA. JLG